

COMPTE RENDU REUNION DU 27/01/2021 A 20H30

Présents : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme MALLET Martine, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, Mme DUCAMP Delphine, M. DUPAYA Frédéric, M. LABEDADE Eric, Mme POUTOIRE Nathalie, M. Olivier LABE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme DUPOUY Marie-José, Mme LAMBERT Laure et M. SENTUCQ Eric.

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Delphine DUCAMP, secrétaire de séance.

Approbation et signature du PV du 16/12/2020 par les membres du Conseil.

1- Personnel communal :

Réalisation des entretiens professionnels 2020 :

- Julie le 20/01/2021, a demandé différentes formations,
- Dominique le 21/01/2021, renouvellement CACES à prévoir + autorisation de conduite,
- Vincent le 20/01/2021, renouvellement CACES à prévoir + autorisation de conduite,
- Sylvie le 22/01/2021.

Année satisfaisante de tous les agents.

Voir pour transfert des mails des élus vers les agents lorsque cela concerne des travaux sur la commune.

2- Travaux / Bâtiments :

Entretiens divers.

Point fait ou restant à faire concernant l'état des fossés et des ponts suite aux dernières intempéries.

Prévoir une réunion avec les employés pour faire le point des travaux sur 1^{er} trimestre 2021.

Voir devis pour matériel et bâtiments (investissements 2021) :

- Réfection peinture boiserie Foyer des Jeunes, devis en attente,
- Mur arrière de l'Ancien Presbytère, de l'ancienne école et du Foyer des Jeunes : voir pour nettoyage et éventuellement repeindre,
- Logement Canton : Mme le Maire a eu le locataire au téléphone, pas de travaux à prévoir.

Travaux de voirie à chiffrer pour le BP2021.

Rencontre à prévoir avec le responsable des services techniques de la CCPT.

Fossés et passages busés accès aux propriétés :

- Si des habitants se plaignent de ponts bouchés, il est rappelé que la réglementation stipule que l'entretien incombe aux propriétaires au niveau du passage busé ainsi qu'à 1,50 mètres de chaque côté de leurs têtes de pont.
- Concernant les fossés, l'entretien incombe au gestionnaire de voirie (commune ou CCPT).

Eric LABEDADE informe qu'il a demandé à Mme Josette SOUS de couper les branches de ses chênes côté Bayle car ces dernières surplombent la route et sont donc un danger potentiel.

Il est rappelé que tout propriétaire est responsable et tenu d'élaguer ses arbres par mesure de sécurité tant vis-à-vis des réseaux aériens que des usagers de la route.

3- SIETOM :

Pouvoir de police exercée par le Maire, le SIETOM a envoyé un courrier à ce sujet.

Surveillance du Sourbé à maintenir. En effet, des habitants de Meilhan viennent déposer des encombrants au point tri du Sourbé. Mme le Maire va le signaler au Maire de MEILHAN.

Pas de nouvelle des colonnes grand volume pour le moment.

4- Informations diverses :

- Bois et forêt : Les acacias à Loustalas ne peuvent pas être coupés par l'entreprise AC JARDINS (trop gros chantier). C'est donc l'autre devis fourni par la SARL MARIA LUCIO qui a été retenu.
Voir avec ALLIANCE l'état des chemins ruraux et DFCI suite à leurs divers travaux réalisés. Une remise en état leur sera demandée.

- Au niveau du chemin de l'ancien Ball trap, le fossé est bouché. Dès lors que la coupe de bois par Alliance sera faite derrière l'école, il sera procédé au reprofilage dudit fossé.

- Travaux église Sainte Croix (dernier compte rendu architecte Claire Desqueyroux) – Jean-Yves Pochez :
 - Il y a toujours des fuites. L'architecte va demander au charpentier de faire un devis pour la réalisation de couvertines en zinc sur la tranche du mur.

- Remboursement du montant HT pour le panneau de l'Eglise Saint-Laurent par le Comité Kermesse, soit 385,00€.

Délibération D2021-01

Après exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter du Comité Kermesse, à titre de don, la somme de 385.00 € (trois cent quatre-vingt-cinq euro) pour leur contribution suite à la conception et la fabrication d'un panneau historique à l'église Saint-Laurent à Carcarès-Sainte-Croix, effectuée par l'entreprise SERIPUB.
 - la recette sera encaissée à l'article 1328/1502 du budget communal 2021.
-
- Livraison colis et Bulletin municipal 2020 effectuée la semaine du 11 au 17 janvier 2021 par les élus. Les seniors étaient très contents.

 - CDG40 : réunion pour la préparation du PSC et DICRIM (documents envoyés à Julie qui va préparer le dossier et une nouvelle réunion aura lieu pour finaliser le document et réaliser des simulations en mode réel sur le terrain)

 - Réunion de la CCID (Commission Communale Impôts Directs) le 15/01/21 – exposé de Joël SAINT-GUIRONS.

- Réunion du Conseil d'école prévue le 01/02/2021. A cette occasion, l'avis sur le rythme scolaire pour la rentrée 2021-2022 va être abordé. Mme le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal afin qu'elle le soutienne si un vote (uniquement à valeur informative) est réalisé.

Mme le Maire précise que pour le bien-être des enfants le rythme à 4,5 jours est le plus favorable, mais au point de vue local et même national, les écoles repassent à 4 jours. C'était une volonté communautaire avec des crédits engagés pour les TAP notamment. Des communes étant repassées à 4 jours, la CCPT a redonné la compétence aux communes mais sans aucune aide financière.

Si le choix de rester à 4,5 jours est retenu, le coût annuel sera donc de 22 250€ pour des TAP, et un peu moindre mais important également pour de la garderie. Il faudra trouver 2 à 3 agents supplémentaires pour la surveillance, voir aussi si le centre aéré de Tartas accueillera quand même les enfants sur demi-journée le mercredi, et savoir si le ramassage scolaire du soir passera à 15h20 ou 16h20 ce qui impacte le niveau du coût de la garderie pour les familles.

Présent : 12 Votes « 4 jours » : 12
 Votes « 4,5 jours » : 0
 Abstention : 0

- Conférence des maires de la CCPT en visioconférence le 18/01/21 sur la vaccination des plus de 75 ans : proposition d'amener les personnes pour se faire vacciner à Dax/Mont de Marsan/Saint Sever avec le bus « Escape te ! ».

Bilan de l'appel aux personnes vulnérables qui ne peuvent pas se déplacer : pas de besoin actuellement.

- Hôpital de DAX 05.58.35.24.99
- Hôpital de MONT-DE-MARSAN 05.58.05.13.00
- Hôpital SAINT-SEVER 05.58.76.45.45

- FREE : demande d'informations diverses pour lancer au plus vite le dossier du Pylône.

- Démission de Laure LAMBERT, conseillère municipale. Son courrier reçu ce jour va être transmis au service élection de la Préfecture afin qu'ils en prennent acte et qu'ils demandent la mise à jour du RNE (Registre National des Elus).

Fin de la séance à 22h30.